

PREMIER TRIMESTRE 2017

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 janvier 2017

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2017

- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾ de 11,8 % et de 10,7 % comme présenté
- Hausse de 21 % du résultat net ajusté ⁽¹⁾ d'un exercice à l'autre, et augmentation de 14 % du résultat net comme présenté
- Ratio d'efficacité ajusté de 67,4 %, une amélioration de 290 points de base d'un exercice à l'autre
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,2 %
- Prêts aux clients commerciaux en hausse de 23 % d'un exercice à l'autre
- Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants en hausse de 16 % d'un exercice à l'autre
- Pertes sur créances de 9,0 millions \$, inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent

| En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|--|------------------------------|--------------------|-----------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 JANVIER 2016 | VARIATION |
| Comme présenté | | | |
| Résultat net | 48,5 \$ | 42,7 \$ | 14 % |
| Résultat dilué par action | 1,30 \$ | 1,36 \$ | (4) % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 10,7 % | 11,6 % | |
| Ratio d'efficacité | 69,4 % | 70,3 % | |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris » | 8,2 % | 7,7 % | |
| Base ajustée ⁽¹⁾ | | | |
| Résultat net ajusté | 52,7 \$ | 43,7 \$ | 21 % |
| Résultat dilué par action ajusté | 1,43 \$ | 1,39 \$ | 3 % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté | 11,8 % | 11,9 % | |
| Ratio d'efficacité ajusté | 67,4 % | 70,3 % | |

(1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

La Banque Laurentienne du Canada (la Banque) a déclaré un résultat net ajusté de 52,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,43 \$, pour le premier trimestre 2017, en hausse respectivement de 21 % et 3 %, comparativement à un résultat net ajusté de 43,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$, pour la période correspondante de 2016. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,8 % pour le premier trimestre 2017, par rapport à 11,9 % pour la période correspondante de 2016. Comme présenté, le résultat net a totalisé 48,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,30 \$, pour le premier trimestre 2017, comparativement à un résultat net de 42,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,36 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 10,7 % pour le premier trimestre 2017, par rapport à 11,6 % pour le premier trimestre 2016. Les résultats comme présentés pour le premier trimestre 2017 et pour le premier trimestre 2016 tenaient compte d'éléments d'ajustement, y compris les frais liés à l'intégration des activités canadiennes de financement commercial et de financement d'équipement de CIT Group Inc. (« CIT Canada »), comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Au cours du trimestre, nous avons réalisé des progrès importants sur le plan de l'intégration efficace de CIT Canada à LBC Capital et avons continué de mettre l'accent sur l'optimisation des activités de nos Services aux particuliers. Par ailleurs, nos efforts visant à améliorer l'exécution et l'efficacité, ainsi que nos faibles pertes sur créances, ont contribué au renforcement de notre situation financière. Nous nous employons activement à réaliser nos objectifs financiers de 2017 et la mise en œuvre des principaux éléments de notre plan de transformation progresse bien ».

FAITS SAILLANTS

| En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | | |
|--|------------------------------|--------------------|-----------|--------------------|-----------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | VARIATION | 31 JANVIER 2016 | VARIATION |
| Rentabilité | | | | | |
| Revenu total | 241 633 \$ | 236 369 \$ | 2 % | 223 202 \$ | 8 % |
| Résultat net | 48 456 \$ | 18 383 \$ | 164 % | 42 676 \$ | 14 % |
| Résultat dilué par action | 1,30 \$ | 0,45 \$ | 189 % | 1,36 \$ | (4) % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾ | 10,7 % | 3,7 % | | 11,6 % | |
| Marge nette d'intérêt | 1,66 % | 1,67 % | | 1,78 % | |
| Ratio d'efficacité | 69,4 % | 85,5 % | | 70,3 % | |
| Levier d'exploitation | n. s. | n. s. | | n. s. | |
| Par action ordinaire | | | | | |
| Cours de l'action – Clôture | 58,86 \$ | 49,57 \$ | 19 % | 47,70 \$ | 23 % |
| Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres) | 13,0 x | 10,9 x | | 14,0 x | |
| Valeur comptable | 48,87 \$ | 47,92 \$ | 2 % | 46,32 \$ | 6 % |
| Ratio cours / valeur comptable | 120 % | 103 % | | 103 % | |
| Dividendes déclarés | 0,61 \$ | 0,60 \$ | 2 % | 0,58 \$ | 5 % |
| Rendement de l'action | 4,1 % | 4,8 % | | 4,9 % | |
| Ratio du dividende versé | 46,7 % | 143,5 % | | 43,6 % | |
| Mesures financières ajustées | | | | | |
| Résultat net ajusté ⁽¹⁾ | 52 741 \$ | 50 542 \$ | 4 % | 43 708 \$ | 21 % |
| Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ | 1,43 \$ | 1,47 \$ | (3) % | 1,39 \$ | 3 % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾ | 11,8 % | 12,1 % | | 11,9 % | |
| Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾ | 67,4 % | 67,4 % | | 70,3 % | |
| Levier d'exploitation ajusté ⁽¹⁾ | 0,0 % | 3,9 % | | 0,6 % | |
| Ratio du dividende versé ajusté ⁽¹⁾ | 42,6 % | 43,8 % | | 42,5 % | |
| Situation financière (en millions de dollars canadiens) | | | | | |
| Actif au bilan | 43 115 \$ | 43 006 \$ | — % | 40 267 \$ | 7 % |
| Prêts et acceptations | 33 739 \$ | 33 379 \$ | 1 % | 30 694 \$ | 10 % |
| Dépôts | 26 699 \$ | 27 573 \$ | (3) % | 26 781 \$ | — % |
| Actif productif moyen | 36 769 \$ | 35 473 \$ | 4 % | 33 475 \$ | 10 % |
| Principaux inducteurs de croissance (en millions de dollars canadiens) | | | | | |
| Prêts aux clients commerciaux | 10 096 \$ | 10 016 \$ | 1 % | 8 178 \$ | 23 % |
| Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants | 7 305 \$ | 7 046 \$ | 4 % | 6 294 \$ | 16 % |
| Fonds communs de placement à l'intention des particuliers | 3 465 \$ | 3 422 \$ | 1 % | 3 229 \$ | 7 % |
| Actifs sous gestion de Valeurs mobilières Banque Laurentienne | 3 722 \$ | 3 458 \$ | 8 % | 3 107 \$ | 20 % |
| Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris » | | | | | |
| Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 8,2 % | 8,0 % | | 7,7 % | |
| Total | 11,6 % | 11,5 % | | 10,8 % | |
| Ratio de levier | 4,2 % | 4,1 % | | 3,7 % | |
| Autres renseignements | | | | | |
| Nombre d'employés en équivalent temps plein | 3 668 | 3 687 | | 3 718 | |
| Nombre de succursales | 144 | 145 | | 150 | |
| Nombre de guichets automatiques | 395 | 398 | | 404 | |

[1] Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 janvier 2017, ainsi que de sa performance au cours du trimestre clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 28 février 2017, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 janvier 2017, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) et présentée dans le Manuel de CPA Canada. Le rapport annuel 2016 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, et la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|--|----|--|----|
| Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance..... | 4 | Gestion des risques | 12 |
| Perspectives..... | 5 | Données financières supplémentaires – Résultats trimestriels | 15 |
| Analyse des résultats consolidés..... | 6 | Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière..... | 15 |
| Situation financière..... | 9 | Méthodes et estimations comptables..... | 15 |
| Gestion du capital | 10 | | |

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent la capacité de mettre en œuvre le plan de transformation de la Banque et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de CIT Canada à la transaction, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 39 du rapport de gestion du rapport annuel 2016 de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les mesures non conformes aux PCGR de la Banque présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. La Banque considère que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

| En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|--|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Incidence sur le résultat net | | | |
| Résultat net comme présenté | 48 456 \$ | 18 383 \$ | 42 676 \$ |
| Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat | | | |
| Charges de dépréciation et de restructuration ⁽¹⁾ | | | |
| Dépréciation du goodwill, des logiciels et autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles | — | 16 178 | — |
| Provisions liées aux contrats de location | — | 8 675 | — |
| Indemnités de départ | — | 3 200 | — |
| Autres charges de restructuration | 692 | — | — |
| | 692 | 28 053 | — |
| Éléments liés aux regroupements d'entreprises | | | |
| Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾ | 758 | 868 | 1 032 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition ⁽³⁾ | 178 | — | — |
| Frais liés aux regroupements d'entreprises ⁽⁴⁾ | 2 657 | 3 238 | — |
| | 3 593 | 4 106 | 1 032 |
| | 4 285 | 32 159 | 1 032 |
| Résultat net ajusté | 52 741 \$ | 50 542 \$ | 43 708 \$ |
| Incidence sur le résultat dilué par action | | | |
| Résultat dilué par action comme présenté | 1,30 \$ | 0,45 \$ | 1,36 \$ |
| Éléments d'ajustement | | | |
| Charges de dépréciation et de restructuration | 0,02 | 0,89 | — |
| Éléments liés aux regroupements d'entreprises | 0,11 | 0,13 | 0,03 |
| | 0,13 | 1,02 | 0,03 |
| Résultat dilué par action ajusté | 1,43 \$ | 1,47 \$ | 1,39 \$ |

(1) Les charges de dépréciation et de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques des activités de détail de la Banque. Elles comprennent la dépréciation du goodwill, des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, ainsi que les provisions liées aux contrats de location, les indemnités de départ et d'autres charges de restructuration. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants.

(2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit d'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.

(3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé.

(4) Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

La direction utilise également de nombreux indicateurs financiers pour évaluer la performance de la Banque. Des renseignements détaillés sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires figurent ci-après. Les autres indicateurs de performance, comme le ratio d'efficacité et la marge nette d'intérêt, sont définis à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 17 du rapport annuel 2016 de la Banque.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|--|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté | 44 184 \$ | 14 113 \$ | 40 278 \$ |
| Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat | 4 285 | 32 159 | 1 032 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté | 48 469 \$ | 46 272 \$ | 41 310 \$ |
| Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires | 1 633 653 \$ | 1 522 530 \$ | 1 382 977 \$ |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 10,7 % | 3,7 % | 11,6 % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté | 11,8 % | 12,1 % | 11,9 % |

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie mondiale montre des signes d'amélioration, mais continue de croître à un rythme modéré. Les négociations sur le nouvel accord commercial entre les États-Unis, le Canada et le Mexique devraient commencer cette année. Bien qu'il soit difficile de prédire l'issue des négociations, les perspectives de l'économie canadienne, notamment au chapitre des exportations, des investissements des entreprises et du dollar canadien, sont sensibles à une montée du protectionnisme par les États-Unis.

L'économie canadienne, notamment les dépenses des ménages et les conditions du marché de l'emploi, s'est renforcée depuis la fin de 2016 et au début de 2017. Les perspectives de l'Alberta et de la Saskatchewan sont également plus prometteuses en raison de la hausse des prix du pétrole, de l'approbation récente des projets de pipelines par le gouvernement fédéral du Canada et par le fait que le projet Keystone XL a reçu le feu vert de l'administration fédérale américaine. Entre-temps, les industries de services du centre du Canada poursuivent leur essor, alors que les exportations autres que de produits de base s'essoufflent davantage.

En 2017 et en 2018, le produit intérieur brut (PIB) réel devrait croître modérément au Canada, soit respectivement de 1,8 % et 2,0 %, en raison surtout du soutien apporté par la croissance aux États-Unis à la reprise des exportations canadiennes, de l'allègement fiscal fédéral en 2016 en faveur de la classe moyenne et du programme d'infrastructures remanié annoncé dans le cadre de la mise à jour du budget fédéral l'automne dernier.

Les taux d'intérêt ont augmenté aux États-Unis et dans d'autres pays depuis la fin de 2016, ce qui s'explique en partie par les attentes du marché à l'égard de mesures de relance budgétaire additionnelles aux États-Unis, de la hausse des attentes inflationnistes chez nos voisins du Sud et d'un retrait graduel de l'assouplissement monétaire par la Réserve fédérale. Malgré l'amélioration récente des indicateurs économiques au Canada, la Banque du Canada devrait maintenir sa politique d'assouplissement actuelle en appui à la reprise. Le taux cible de financement à un jour demeure inchangé à 0,50 %, et le taux de change du dollar canadien avoisine maintenant 0,76 \$ US.

OPTIMISATION DES ACTIVITÉS DE DÉTAIL

Par suite de l'annonce faite en septembre 2016 de son intention de fusionner 50 de ses succursales, passant de 150 à 100 succursales au cours des 18 prochains mois, la Banque a lancé plusieurs initiatives pour accélérer la mise en œuvre de la transformation. Une succursale a été fusionnée en décembre 2016, 33 succursales seront fusionnées à la fin d'avril 2017 et 7 autres succursales le seront à la fin de juin 2017. De plus, 23 succursales deviendront des succursales offrant uniquement des conseils à la fin d'avril 2017 pour renforcer l'optimisation des activités de détail. Ces mesures sont conformes aux préférences des clients qui privilégient les services bancaires en ligne aux visites en succursale. Le réseau physique de succursales de la Banque évolue et sera davantage axé sur la prestation de conseils financiers aux clients qui cherchent à améliorer leur santé financière globale.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

| En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|--|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Revenu net d'intérêt | 153 687 \$ | 148 727 \$ | 149 498 \$ |
| Autres revenus | 87 946 | 87 642 | 73 704 |
| Revenu total | 241 633 | 236 369 | 223 202 |
| Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | 1 032 | 1 181 | 1 405 |
| Provisions pour pertes sur créances | 9 000 | 10 300 | 9 100 |
| Frais autres que d'intérêt ^[1] | 167 696 | 201 998 | 157 011 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | 63 905 | 22 890 | 55 686 |
| Impôts sur le résultat | 15 449 | 4 507 | 13 010 |
| Résultat net | 48 456 \$ | 18 383 \$ | 42 676 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes | 4 272 | 4 270 | 2 398 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires | 44 184 \$ | 14 113 \$ | 40 278 \$ |
| Résultat dilué par action | 1,30 \$ | 0,45 \$ | 1,36 \$ |
| Résultat net ajusté ^[2] | 52 741 \$ | 50 542 \$ | 43 708 \$ |
| Résultat dilué par action ajusté ^[2] | 1,43 \$ | 1,47 \$ | 1,39 \$ |

[1] Les frais autres que d'intérêt comprennent certains éléments d'ajustement, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

[2] Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2017 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2016

Le résultat net s'est établi à 48,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,30 \$, pour le premier trimestre 2017, comparativement à un résultat net de 42,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,36 \$ au premier trimestre 2016. Le résultat net ajusté a été de 52,7 millions \$ au premier trimestre 2017, en hausse de 21 % par rapport à 43,7 millions \$ au premier trimestre 2016, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,43 \$, en hausse de 3 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$ au premier trimestre 2016. La croissance du résultat dilué par action ajusté par rapport à celui du premier trimestre 2016 a été touchée par l'émission d'actions ordinaires à la fin de l'exercice 2016, ainsi que par la hausse des dividendes sur la nouvelle série d'actions privilégiées émise en mars 2016.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 18,4 millions \$, ou 8 %, pour atteindre 241,6 millions \$ au premier trimestre 2017, comparativement à un revenu total de 223,2 millions \$ au premier trimestre 2016, en raison principalement de la hausse des autres revenus mentionnée ci-après.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 4,2 millions \$, ou 3 %, pour atteindre 153,7 millions \$ au premier trimestre 2017, comparativement à celui de 149,5 millions \$ au premier trimestre 2016. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts générée tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, contrebalancée en partie par le resserrement des marges attribuable au contexte de très bas taux d'intérêt. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,66 % au premier trimestre 2017, une baisse de 12 points de base en comparaison de celle du premier trimestre 2016 imputable aux pressions persistantes exercées sur les taux de prêt et à la proportion plus élevée de prêts hypothécaires résidentiels à rendement moins élevé, contrebalancées en partie par la solide croissance interne des prêts aux clients commerciaux et par les portefeuilles de prêts commerciaux et de financement d'équipement acquis récemment.

Les **autres revenus** ont augmenté de 14,2 millions \$ pour s'établir à 87,9 millions \$ au premier trimestre 2017, par rapport aux autres revenus de 73,7 millions \$ au premier trimestre 2016. Les revenus tirés des activités de courtage ont augmenté de 6,6 millions \$, du fait de la croissance des activités de souscription et de l'amélioration des conditions de marché par rapport au premier trimestre 2016. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers, qui étaient de 1,7 million \$ au premier trimestre 2016, ont augmenté de 3,4 millions \$ en raison surtout des profits nets plus élevés sur des valeurs mobilières, contrebalancés en partie par la contribution moins élevée des activités de négociation. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 1,7 million \$, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux par rapport à celle du premier trimestre 2016. Au premier trimestre 2017, les autres revenus comprenaient également une contribution de 2,9 million \$ provenant des activités de CIT Canada acquises récemment.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au premier trimestre 2017, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,0 million \$, par rapport à 1,4 million \$ au premier trimestre 2016. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances sont demeurées relativement stables, à 9,0 millions \$, comparativement aux provisions de 9,1 millions \$ au premier trimestre 2016. Ce bas niveau de pertes sur créances continue de témoigner de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 167,7 millions \$ au premier trimestre 2017, une hausse de 10,7 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2016. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont progressé de 5,9 millions \$, ou 4 %, pour atteindre 162,9 millions \$ au premier trimestre 2017, en comparaison de 157,0 millions \$ pour le premier trimestre 2016, du fait surtout de l'acquisition de CIT Canada.

Les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 4,8 millions \$, ou 6 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2016, pour s'établir à 89,6 millions \$ au premier trimestre 2017, en raison de l'augmentation régulière des salaires annuels, de la hausse de la rémunération liée à la performance, de l'accroissement des coûts des régimes de retraite et de l'ajout d'employés de CIT Canada.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 1,0 million \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2016 pour s'établir à 46,3 millions \$. L'augmentation découle surtout d'une hausse des frais de technologie et de location attribuable à l'acquisition de CIT Canada, contrebalancée en partie par la baisse de la charge d'amortissement par suite de la dépréciation des actifs comptabilisée au quatrième trimestre 2016.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont légèrement augmenté de 0,4 million \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2016, pour s'élever à 27,2 millions \$, ce qui s'explique par l'attention continue portée au contrôle des coûts.

Les **charges de dépréciation et de restructuration** de 0,9 million \$ pour le premier trimestre 2017 comprenaient les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des activités de détail de la Banque et aux fusions de succursales prévues et annoncées précédemment.

Les **frais liés aux regroupements d'entreprises** ont totalisé 3,6 millions \$ au premier trimestre 2017 et comprenaient les indemnités de départ, les frais de technologie et les honoraires professionnels engagés aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 67,4 % au premier trimestre 2017, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 70,3 % au premier trimestre 2016. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance des revenus et du contrôle des dépenses.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, les impôts sur le résultat ont été de 15,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 24,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, les impôts sur le résultat ont été de 13,0 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 23,4 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 découle du niveau plus élevé du bénéfice imposable au Canada.

TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2017 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 OCTOBRE 2016

Le résultat net s'est établi à 48,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,30 \$, pour le premier trimestre 2017, comparativement à un résultat net de 18,4 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,45 \$ au quatrième trimestre 2016. Les résultats du quatrième trimestre 2016 ont subi l'incidence négative de charges de dépréciation et de restructuration de 38,3 millions \$ (28,1 millions \$ après impôt), ou 0,89 \$ sur une base diluée par action. Le résultat net ajusté a atteint 52,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,43 \$, pour le premier trimestre 2017, par rapport à un résultat net ajusté de 50,5 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,47 \$, pour le quatrième trimestre 2016. Le résultat dilué par action ajusté du premier trimestre 2017 tenait compte de l'incidence dilutive complète de l'émission d'actions réalisée en appui à l'acquisition de CIT Canada le 1^{er} octobre 2016, tandis que la Banque tirera pleinement parti de l'acquisition graduellement au cours des prochains trimestres compte tenu des synergies et de la croissance future prévues.

Le revenu total a augmenté de 5,3 millions \$ pour atteindre 241,6 millions \$ au premier trimestre 2017, comparativement à un revenu total de 236,4 millions \$ pour le trimestre précédent, en raison de la hausse du revenu net d'intérêt. La hausse séquentielle de 5,0 millions \$ du revenu net d'intérêt, qui s'est établi à 153,7 millions \$, était surtout attribuable à la contribution, pendant un trimestre complet, des portefeuilles de prêts commerciaux et des portefeuilles de financement d'équipement acquis récemment, contrebalancée en partie par la compression des marges. La marge nette d'intérêt est demeurée relativement stable à 1,66 % au premier trimestre 2017, par rapport à celle de 1,67 % au quatrième trimestre 2016, puisque la réduction du portefeuille de prêts à l'investissement à marge plus élevée a été contrebalancée en partie par la croissance des volumes découlant des portefeuilles nouvellement acquis.

Les autres revenus ont augmenté légèrement de 0,3 million \$ sur une base séquentielle pour atteindre 87,9 millions \$ au premier trimestre 2017. Le revenu tiré des activités de CIT Canada a augmenté de 1,5 million \$ en raison de la contribution de ces activités pendant un trimestre complet, et les revenus tirés des activités de courtage ont progressé de 1,2 million \$ du fait des bonnes conditions de marché. Ces facteurs ont été contrebalancés par une baisse des revenus liés aux comptes d'investissement, attribuable au fait que les résultats du quatrième trimestre 2016 comprenaient des revenus nets non récurrents de 3,1 millions \$ liés à la résiliation d'une entente d'administration des comptes d'investissement et à la baisse des revenus à la suite de cette résiliation.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,0 million \$ au premier trimestre 2017, légèrement en baisse par rapport à celui de 1,2 million \$ pour le quatrième trimestre 2016. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur créances du premier trimestre 2017 ont totalisé 9,0 millions \$, une baisse de 1,3 million \$ comparativement aux provisions de 10,3 millions \$ au quatrième trimestre 2016. Comme il est précisé à la rubrique « Gestion des risques » ci-après, ce bas niveau de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué pour se fixer à 167,7 millions \$ au premier trimestre 2017 en comparaison de 202,0 millions \$ au quatrième trimestre 2016, du fait principalement des charges de dépréciation et de restructuration de 38,3 millions \$ comptabilisées au quatrième trimestre 2016. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont établis à 162,9 millions \$, une augmentation de 2 % par rapport à ceux du quatrième trimestre 2016 qui s'explique par la hausse régulière des salaires, l'incidence de la comptabilisation de résultats de CIT Canada pour un trimestre complet ainsi que l'augmentation des avantages du personnel, contrebalancées en partie par la diminution des autres charges.

SITUATION FINANCIÈRE

BILAN RÉSUMÉ

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | AU 31 JANVIER 2017 | AU 31 OCTOBRE 2016 | AU 31 JANVIER 2016 |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| ACTIF | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques | 256 036 \$ | 187 099 \$ | 232 420 \$ |
| Valeurs mobilières | 5 565 456 | 5 660 432 | 4 702 548 |
| Valeurs acquises en vertu de conventions de revente | 2 846 065 | 2 879 986 | 3 877 454 |
| Prêts et acceptations, montant net | 33 632 416 | 33 273 714 | 30 584 273 |
| Autres actifs | 814 983 | 1 005 109 | 870 481 |
| | 43 114 956 \$ | 43 006 340 \$ | 40 267 176 \$ |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | |
| Dépôts | 26 698 845 \$ | 27 573 345 \$ | 26 780 682 \$ |
| Autres passifs | 6 929 739 | 6 013 890 | 5 706 302 |
| Dette liée aux activités de titrisation | 7 278 714 | 7 244 454 | 5 922 744 |
| Dette subordonnée | 199 864 | 199 824 | 199 689 |
| Capitaux propres | 2 007 794 | 1 974 827 | 1 657 759 |
| | 43 114 956 \$ | 43 006 340 \$ | 40 267 176 \$ |

Au 31 janvier 2017, l'actif total de la Banque s'élevait à 43,1 milliards \$, une augmentation de 0,1 milliard \$ par rapport à l'actif total de 43,0 milliards \$ au 31 octobre 2016. Cette augmentation reflète principalement la croissance des prêts de 0,4 milliard \$, contrebalancée en partie par une baisse des autres actifs de 0,2 milliard \$, comme il est mentionné ci-après.

LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 janvier 2017, ces actifs totalisaient 8,7 milliards \$, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui au 31 octobre 2016.

Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de diverses sources pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

PRÊTS

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 33,6 milliards \$ au 31 janvier 2017, en hausse de 0,4 milliard \$, ou 1 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2016.

Les prêts personnels se sont établis à 6,4 milliards \$, une baisse de 0,2 milliard \$ depuis le 31 octobre 2016, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction prévue.

Les prêts hypothécaires résidentiels se sont établis à 17,2 milliards \$ au 31 janvier 2017, une hausse de 0,4 milliard \$, ou 3 %, depuis le 31 octobre 2016. La hausse est attribuable principalement à la croissance continue des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, ainsi qu'à l'acquisition des prêts hypothécaires assurés consentis par des tiers dans le cadre d'un programme mis en œuvre par la Banque en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH).

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations, ont été de 49,8 millions \$, ou 1 %, plus élevés qu'au 31 octobre 2016, en raison essentiellement de l'augmentation des volumes découlant des activités de syndication. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 30,1 millions \$, ou 1 %, au cours de la même période. Combinés, ces prêts aux clients commerciaux totalisaient 10,1 milliards \$ au 31 janvier 2017, une hausse de 23 % d'un exercice à l'autre qui découle de la solide croissance interne et de l'acquisition des portefeuilles de prêts commerciaux de CIT Canada d'un montant net de 0,9 milliard \$ au quatrième trimestre 2016.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs ont diminué de 0,2 milliard \$ au 31 janvier 2017 par rapport à ceux au 31 octobre 2016, du fait principalement d'une baisse des chèques et autres effets en transit et de la diminution des dérivés.

PASSIF

Les dépôts ont diminué de 0,9 milliard \$, ou 3,2 %, en comparaison des dépôts au 31 octobre 2016, pour s'établir à 26,7 milliards \$ au 31 janvier 2017. Au cours du trimestre, la Banque s'est employée activement à réduire graduellement ses liquidités excédentaires et à optimiser la composition de son financement. Les dépôts de particuliers ont totalisé 20,5 milliards \$ au 31 janvier 2017, soit 0,5 milliard \$ de moins qu'au 31 octobre 2016, en raison surtout de la baisse des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,4 milliard \$ au cours de la même période, pour s'établir à 6,2 milliards \$. Les dépôts de particuliers représentaient 77 % du total des dépôts au 31 janvier 2017, par rapport à 76 % au 31 octobre 2016, et ont contribué à la bonne situation de la Banque en matière de liquidités.

La dette liée aux activités de titrisation est demeurée essentiellement inchangée par rapport au niveau au 31 octobre 2016, et s'est établie à 7,3 milliards \$ au 31 janvier 2017. Au cours du trimestre, la Banque a continué d'optimiser cette source privilégiée de financement à terme des prêts hypothécaires résidentiels.

La dette subordonnée s'est élevée à 199,9 millions \$ au 31 janvier 2017, comparativement à 199,8 millions \$ au 31 octobre 2016. La dette subordonnée fait partie intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque tout en offrant aux déposants des mesures de protection additionnelles.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se sont élevés à 2 007,8 millions \$ au 31 janvier 2017, comparativement à 1 974,8 millions \$ au 31 octobre 2016. Cette augmentation de 33,0 millions \$ s'explique essentiellement par la contribution du résultat net trimestriel, déduction faite des dividendes déclarés.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque a augmenté et s'établissait à 48,87 \$ au 31 janvier 2017, comparativement à 47,92 \$ au 31 octobre 2016. Au 22 février 2017, 33 941 531 actions ordinaires étaient en circulation.

GESTION DU CAPITAL

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon les exigences de la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres (NFP) » du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres de la Banque ont été établis respectivement à 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres. Voir la rubrique « Gestion du capital » à la page 35 du rapport annuel 2016 de la Banque pour des renseignements additionnels sur les fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres s'établissaient respectivement à 8,2 %, 10,1 % et 11,6 % au 31 janvier 2017. Ces ratios dépassaient l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ⁽¹⁾

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité) | AU 31 JANVIER 2017 | AU 31 OCTOBRE 2016 | AU 31 JANVIER 2016 |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Fonds propres réglementaires | | | |
| Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 1 473 844 \$ | 1 439 376 \$ | 1 247 468 \$ |
| Fonds propres de catégorie 1 | 1 815 444 \$ | 1 780 976 \$ | 1 467 101 \$ |
| Total des fonds propres | 2 087 615 \$ | 2 056 180 \$ | 1 741 236 \$ |
| Total de l'actif pondéré en fonction des risques ⁽²⁾ | 17 936 838 \$ | 17 922 653 \$ | 16 140 839 \$ |
| Ratios des fonds propres réglementaires | | | |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 8,2 % | 8,0 % | 7,7 % |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 | 10,1 % | 9,9 % | 9,1 % |
| Ratio total des fonds propres | 11,6 % | 11,5 % | 10,8 % |

[1] Les montants et les ratios sont présentés selon la base « tout compris ».

[2] La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 8,2 % au 31 janvier 2017 par rapport à un ratio de 8,0 % au 31 octobre 2016 et de 7,7 % au 31 janvier 2016. L'augmentation par rapport au 31 octobre 2016 découlait principalement

des fonds propres générés en interne, du faible accroissement des expositions pondérées en fonction des risques, ainsi que des gains actuariels sur les régimes de retraite.

Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit

La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. À l'heure actuelle, les exigences en matière de fonds propres de la Banque en fonction de son exposition au risque de crédit selon la méthode standard ne sont pas établies sur la même base que celles de ses pairs du secteur, étant donné que les institutions financières canadiennes de plus grande taille utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit qui est plus favorable.

En décembre 2015, le CBCB a publié un deuxième document consultatif intitulé « Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit » qui contient de nouvelles propositions prudentielles qui, si elles sont adoptées, modifieront la manière selon laquelle la Banque calcule certains éléments de ses fonds propres réglementaires. Le CBCB a également proposé ou annoncé un certain nombre de nouvelles exigences qui modifient le calcul des fonds propres réglementaires par les banques. Ces propositions comprennent des modifications à l'approche fondée sur les notations internes avancée, l'adoption d'un nouveau plancher pour l'approche fondée sur les notations internes avancée et de nouvelles méthodes de calcul des fonds propres à détenir à l'égard de l'exposition aux emprunteurs souverains et du risque opérationnel. La direction surveille de près ces faits nouveaux.

La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit demeure une initiative importante du plan de transformation de la Banque qui devrait renforcer sa gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière de souscription de crédit. À ce titre, la Banque a l'intention de faire la transition à l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit à l'exercice 2020.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. Conformément à la ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier du BSIF, il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,2 % au 31 janvier 2017 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité) | AU 31 JANVIER 2017 | AU 31 OCTOBRE 2016 | AU 31 JANVIER 2016 |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Fonds propres de catégorie 1 | 1 815 444 \$ | 1 780 976 \$ | 1 467 101 \$ |
| Total des expositions | 42 829 962 \$ | 43 094 642 \$ | 39 828 584 \$ |
| Ratio de levier selon Bâle III | 4,2 % | 4,1 % | 3,7 % |

DIVIDENDES

Le 21 février 2017, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 mars 2017.

Au cours de sa réunion tenue le 28 février 2017, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende trimestriel de 0,61 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} mai 2017 aux actionnaires inscrits en date du 3 avril 2017. Ce dividende trimestriel est de 5 % plus élevé que le dividende déclaré il y a un an. Le conseil d'administration a également déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque le seront sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

| En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES EXERCICES CLOS LES | | |
|---|------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 OCTOBRE 2015 | 31 OCTOBRE 2014 |
| Dividendes déclarés par action ordinaire | 0,61 \$ | 0,60 \$ | 0,58 \$ | 2,36 \$ | 2,20 \$ | 2,06 \$ |
| Ratio du dividende versé | 46,7 % | 143,5 % | 43,6 % | 53,1 % | 68,6 % | 45,7 % |
| Ratio du dividende versé ajusté ⁽¹⁾ | 42,6 % | 43,8 % | 42,5 % | 42,4 % | 39,2 % | 38,7 % |

(1) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

GESTION DES RISQUES

Du fait de la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 39 du rapport annuel 2016 de la Banque.

RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|--|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Personnels | 8 574 \$ | 5 093 \$ | 9 077 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 906 | 631 | 2 152 |
| Hypothécaires commerciaux | (3 051) | 521 | (3 186) |
| Commerciaux et autres ⁽¹⁾ | 2 571 | 4 055 | 1 057 |
| | 9 000 \$ | 10 300 \$ | 9 100 \$ |
| En pourcentage des prêts et des acceptations moyens | 0,11 % | 0,13 % | 0,12 % |

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 9,0 millions \$ au premier trimestre 2017, soit une baisse de 0,1 million \$ par rapport aux provisions du trimestre correspondant d'il y a un an et de 1,3 million \$ séquentiellement. Le niveau actuel des provisions continue de refléter la bonne qualité de crédit sous-jacente des portefeuilles de prêts de la Banque. Les provisions pour pertes sur créances devraient continuer de suivre une tendance à la hausse au fur et à mesure que les volumes augmentent et que la composition des portefeuilles évolue.

Prêts personnels

Les pertes sur prêts personnels ont diminué de 0,5 million \$ comparativement à celles du premier trimestre 2016 et se sont établies à 8,6 millions \$ au premier trimestre 2017. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont progressé de 3,5 millions \$, mais se maintiennent dans la fourchette prévue.

Prêts hypothécaires résidentiels

Au premier trimestre 2017, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels se sont établies à 0,9 million \$, en baisse de 1,2 million \$ par rapport à celles du premier trimestre 2016 et en hausse de 0,3 million \$ séquentiellement. Le niveau des pertes sur créances demeure bas et découle des conditions de crédit favorables et des critères de souscription rigoureux.

Prêts hypothécaires commerciaux

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux ont totalisé un montant négatif de 3,1 millions \$ au premier trimestre 2017, un niveau essentiellement inchangé par rapport au niveau du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui découle principalement de l'amélioration graduelle de certaines expositions attribuable aux conditions du crédit toujours favorables.

Prêts commerciaux

Les pertes sur prêts commerciaux sont demeurées basses, à 2,6 millions \$ au premier trimestre 2017 par rapport à celles de 1,1 million \$ au premier trimestre 2016. L'augmentation de 1,5 million \$ en comparaison des pertes sur prêts commerciaux au premier trimestre 2016 s'explique surtout par la hausse des pertes sur un seul prêt commercial. Sur une base séquentielle, les pertes sur créances subies par ce portefeuille ont baissé de 1,5 million \$. Les pertes sur créances de ces portefeuilles ont tendance à fluctuer davantage étant donné que celles-ci peuvent être liées, en partie, à de plus grandes positions isolées.

PRÊTS DOUTEUX

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité) | AU 31 JANVIER 2017 | AU 31 OCTOBRE 2016 | AU 31 JANVIER 2016 |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Prêts douteux bruts | | | |
| Personnels | 19 430 \$ | 18 018 \$ | 17 234 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 29 948 | 31 549 | 33 476 |
| Hypothécaires commerciaux | 16 991 | 18 584 | 27 896 |
| Commerciaux et autres ⁽¹⁾ | 67 014 | 64 104 | 28 136 |
| | 133 383 | 132 255 | 106 742 |
| Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux | | | |
| Provisions cumulatives individuelles | (20 938) | (19 208) | (19 484) |
| Provisions cumulatives collectives | (17 229) | (15 977) | (21 528) |
| | (38 167) | (35 185) | (41 012) |
| Prêts douteux nets | 95 216 \$ | 97 070 \$ | 65 730 \$ |
| Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations | | | |
| Montant brut | 0,40 % | 0,40 % | 0,35 % |
| Montant net | 0,28 % | 0,29 % | 0,21 % |

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

Les prêts douteux bruts se sont établis à 133,4 millions \$ au 31 janvier 2017, en hausse de 1,1 million \$, ou 1 %, par rapport aux prêts douteux bruts au 31 octobre 2016. Les prêts douteux des portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels sont demeurés relativement inchangés et se sont maintenus à un niveau historiquement bas, les emprunteurs continuant de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt. Les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux douteux ont augmenté d'un montant combiné de 1,3 million \$ et se sont maintenus à un niveau relativement faible.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont augmenté de 1,7 million \$ pour s'établir à 20,9 millions \$, ce qui s'explique par la hausse des prêts commerciaux douteux, comme il est mentionné précédemment. Au cours de la même période, les provisions cumulatives collectives pour prêts douteux, notamment pour prêts à l'investissement douteux, ont progressé de 1,3 million \$. Les prêts douteux bruts, qui représentaient 0,40 % des prêts et des acceptations au 31 janvier 2017, 0,40 % au 31 octobre 2016 et 0,35 % il y a un an, continuent de se comparer avantageusement à ceux du secteur bancaire canadien.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

La direction effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies. Elle accorde une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. Une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles est maintenue et constitue la réserve de liquidités de la Banque. Cette réserve ne tient pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités en cas d'urgence des banques centrales. Les besoins de liquidités sont déterminés en fonction de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises.

La direction maintient un volume stable de dépôts de base en provenance de la clientèle de particuliers, commerciale et de courtiers de la Banque, de même que des sources de financement de gros diversifiées. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance par le comité exécutif et le conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux.

Un plan de contingence en matière de liquidités est préparé et examiné régulièrement. Il guide les mesures prises par la Banque pour réagir aux crises de liquidité.

Exigences réglementaires en matière de liquidités

La Banque gère également ses liquidités conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée « Normes de liquidité » (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2017, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

Le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité susmentionné établit également le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) comme norme réglementaire minimale, avec prise d'effet en janvier 2018. Le NSFR mesure la proportion des actifs à long terme qui sont financés au moyen de financement stable à long terme. La Banque surveille l'évolution de ces nouveautés à mesure qu'elles s'appliqueront.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et la valeur économique du capital de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 janvier 2017, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | AU 31 JANVIER 2017 | AU 31 OCTOBRE 2016 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt | | |
| Augmentation (diminution) du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois | 23 885 \$ | 13 040 \$ |
| Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat) | (46 524) \$ | (51 837) \$ |

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la sensibilité du revenu net d'intérêt de la Banque à des variations soudaines des taux d'intérêt au 31 janvier 2017 a augmenté depuis le 31 octobre 2016, tandis que l'incidence négative connexe sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a diminué. Cela reflète les efforts déployés par la Banque pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt tout en maintenant le risque à l'intérieur des limites approuvées. La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite dans un avenir prévisible.

DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

| En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JUILLET 2016 | 30 AVRIL 2016 | 31 JANVIER 2016 | 31 OCTOBRE 2015 | 31 JUILLET 2015 | 30 AVRIL 2015 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|
| Revenu net d'intérêt | 153 687 \$ | 148 727 \$ | 147 991 \$ | 143 428 \$ | 149 498 \$ | 150 667 \$ | 147 229 \$ | 137 691 \$ |
| Autres revenus | 87 946 | 87 642 | 81 086 | 83 375 | 73 704 | 80 982 | 79 409 | 82 988 |
| Revenu total | 241 633 | 236 369 | 229 077 | 226 803 | 223 202 | 231 649 | 226 638 | 220 679 |
| Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | 1 032 | 1 181 | 1 267 | 1 337 | 1 405 | 1 465 | 1 531 | 1 531 |
| Provisions pour pertes sur créances | 9 000 | 10 300 | 8 200 | 5 750 | 9 100 | 9 400 | 7 000 | 8 000 |
| Frais autres que d'intérêt | 167 696 | 201 998 | 160 474 | 160 066 | 157 011 | 242 340 | 161 037 | 158 750 |
| Résultat (perte) avant impôts sur le résultat | 63 905 | 22 890 | 59 136 | 59 650 | 55 686 | (21 556) | 57 070 | 52 398 |
| Impôts sur le résultat (recouvrement) | 15 449 | 4 507 | 13 999 | 13 936 | 13 010 | (2 837) | 12 904 | 11 210 |
| Résultat net (perte nette) | 48 456 \$ | 18 383 \$ | 45 137 \$ | 45 714 \$ | 42 676 \$ | (18 719) \$ | 44 166 \$ | 41 188 \$ |
| Résultat (perte) par action | | | | | | | | |
| de base | 1,30 \$ | 0,45 \$ | 1,34 \$ | 1,43 \$ | 1,36 \$ | (0,73) \$ | 1,44 \$ | 1,34 \$ |
| dilué(e) | 1,30 \$ | 0,45 \$ | 1,34 \$ | 1,43 \$ | 1,36 \$ | (0,73) \$ | 1,44 \$ | 1,34 \$ |

RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du premier trimestre clos le 31 janvier 2017, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Conformément au Règlement 52-109, qui permet d'exclure l'entreprise acquise de l'évaluation de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) pour une période maximale de 365 jours avant la fin de son exercice, la direction a exclu les contrôles, politiques et procédures de CIT Canada. CIT Canada a été acquise le 1^{er} octobre 2016 et représentait environ 3 % de l'actif total, moins de 1 % du passif total, et 4 % du revenu total au 31 janvier 2017 et pour le trimestre clos à cette date.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a approuvé ce document avant sa diffusion.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les principales méthodes et estimations comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2016. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le premier trimestre 2017 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, du fait de leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés de la Banque. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » aux pages 58 à 61 du rapport annuel 2016 de la Banque pour plus de précisions.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers, les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients et les contrats de location. Ces modifications de normes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2018, au plus tôt. La direction évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur les états financiers de la Banque. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Au 31 janvier 2017 et pour la période close à cette date

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Bilan consolidé | 18 |
| État du résultat consolidé | 19 |
| État du résultat global consolidé | 20 |
| État de la variation des capitaux propres consolidé | 21 |
| État des flux de trésorerie consolidé | 22 |
| Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités | 23 |
| 1. Information générale | 23 |
| 2. Normes de présentation | 23 |
| 3. Modifications de normes comptables à venir | 23 |
| 4. Valeurs mobilières | 25 |
| 5. Prêts | 27 |
| 6. Transfert d'actifs financiers | 29 |
| 7. Capital-actions | 30 |
| 8. Rémunération fondée sur des actions | 31 |
| 9. Avantages postérieurs à l'emploi | 32 |
| 10. Instruments financiers – juste valeur | 32 |
| 11. Passifs éventuels | 33 |
| 12. Charges de dépréciation et de restructuration | 33 |
| 13. Regroupements d'entreprises | 34 |

BILAN CONSOLIDÉ

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | NOTES | AU 31 JANVIER 2017 | AU 31 OCTOBRE 2016 | AU 31 JANVIER 2016 |
|---|--------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| ACTIF | | | | |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques | | 126 559 \$ | 123 716 \$ | 109 930 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques | | 129 477 | 63 383 | 122 490 |
| Valeurs mobilières | 4 | | | |
| Disponibles à la vente | | 2 628 315 | 2 723 693 | 2 223 161 |
| Détenues jusqu'à l'échéance | | 330 176 | 502 232 | 331 074 |
| Détenues à des fins de transaction | | 2 606 965 | 2 434 507 | 2 148 313 |
| | | 5 565 456 | 5 660 432 | 4 702 548 |
| Valeurs acquises en vertu de conventions de revente | | 2 846 065 | 2 879 986 | 3 877 454 |
| Prêts | 5 et 6 | | | |
| Personnels | | 6 449 831 | 6 613 392 | 6 968 211 |
| Hypothécaires résidentiels | | 17 192 986 | 16 749 387 | 15 548 403 |
| Hypothécaires commerciaux | | 4 688 838 | 4 658 734 | 4 249 066 |
| Commerciaux et autres | | 4 869 975 | 4 727 385 | 3 536 587 |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | | 537 033 | 629 825 | 392 171 |
| | | 33 738 663 | 33 378 723 | 30 694 438 |
| Provisions cumulatives pour pertes sur prêts | | (106 247) | (105 009) | (110 165) |
| | | 33 632 416 | 33 273 714 | 30 584 273 |
| Autres | | | | |
| Dérivés | | 167 481 | 232 791 | 348 805 |
| Immobilisations corporelles | | 31 304 | 32 989 | 43 530 |
| Logiciels et autres immobilisations incorporelles | | 154 828 | 150 490 | 142 737 |
| Goodwill | | 55 812 | 55 812 | 34 853 |
| Actif d'impôt différé | | 32 485 | 36 495 | 26 494 |
| Autres actifs | | 373 073 | 496 532 | 274 062 |
| | | 814 983 | 1 005 109 | 870 481 |
| | | 43 114 956 \$ | 43 006 340 \$ | 40 267 176 \$ |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | | |
| Dépôts | | | | |
| Particuliers | | 20 523 425 \$ | 21 001 578 \$ | 20 087 751 \$ |
| Entreprises, banques et autres | | 6 175 420 | 6 571 767 | 6 692 931 |
| | | 26 698 845 | 27 573 345 | 26 780 682 |
| Autres | | | | |
| Engagements au titre des valeurs vendues à découvert | | 1 697 772 | 1 707 293 | 1 744 744 |
| Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat | | 3 696 779 | 2 525 441 | 2 613 472 |
| Acceptations | | 537 033 | 629 825 | 392 171 |
| Dérivés | | 133 997 | 150 499 | 177 958 |
| Passif d'impôt différé | | 32 315 | 32 755 | 11 779 |
| Autres passifs | | 831 843 | 968 077 | 766 178 |
| | | 6 929 739 | 6 013 890 | 5 706 302 |
| Dette liée aux activités de titrisation | 6 | 7 278 714 | 7 244 454 | 5 922 744 |
| Dette subordonnée | | 199 864 | 199 824 | 199 689 |
| Capitaux propres | | | | |
| Actions privilégiées | 7 | 341 600 | 341 600 | 219 633 |
| Actions ordinaires | 7 | 702 262 | 696 493 | 532 243 |
| Résultats non distribués | | 956 974 | 924 861 | 890 911 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | | 6 958 | 11 873 | 14 972 |
| | | 2 007 794 | 1 974 827 | 1 657 759 |
| | | 43 114 956 \$ | 43 006 340 \$ | 40 267 176 \$ |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| | | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|--|----|------------------------------|--------------------|--------------------|
| En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) | | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| | | NOTES | | |
| Revenu d'intérêt | | | | |
| Prêts | | 280 674 \$ | 270 757 \$ | 264 781 \$ |
| Valeurs mobilières | | 10 215 | 8 624 | 8 804 |
| Dépôts auprès d'autres banques | | 126 | 356 | 434 |
| Autres, incluant les dérivés | | 12 393 | 16 592 | 17 399 |
| | | 303 408 | 296 329 | 291 418 |
| Frais d'intérêt | | | | |
| Dépôts | | 114 823 | 116 452 | 111 568 |
| Dette liée aux activités de titrisation | | 32 457 | 29 164 | 28 296 |
| Dette subordonnée | | 1 619 | 1 623 | 1 640 |
| Autres | | 822 | 363 | 416 |
| | | 149 721 | 147 602 | 141 920 |
| Revenu net d'intérêt | | | | |
| | | 153 687 | 148 727 | 149 498 |
| Autres revenus | | | | |
| Frais et commissions sur prêts et dépôts | | 37 370 | 37 467 | 35 672 |
| Revenus tirés des activités de courtage | | 19 685 | 18 518 | 13 061 |
| Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement | | 10 904 | 10 646 | 9 948 |
| Revenus liés aux comptes d'investissement | | 5 669 | 9 478 | 7 035 |
| Revenus d'assurance, montant net | | 4 580 | 4 809 | 4 441 |
| Revenus de trésorerie et de marchés financiers | | 5 127 | 4 237 | 1 695 |
| Autres | | 4 611 | 2 487 | 1 852 |
| | | 87 946 | 87 642 | 73 704 |
| Revenu total | | | | |
| | | 241 633 | 236 369 | 223 202 |
| Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | 13 | 1 032 | 1 181 | 1 405 |
| Provisions pour pertes sur créances | 5 | 9 000 | 10 300 | 9 100 |
| Frais autres que d'intérêt | | | | |
| Salaires et avantages du personnel | | 89 586 | 82 356 | 84 809 |
| Frais d'occupation de locaux et technologie | | 46 306 | 46 229 | 45 337 |
| Autres | | 27 223 | 30 660 | 26 865 |
| Charges de dépréciation et de restructuration | 12 | 945 | 38 344 | — |
| Frais liés aux regroupements d'entreprises | 13 | 3 636 | 4 409 | — |
| | | 167 696 | 201 998 | 157 011 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | | | | |
| | | 63 905 | 22 890 | 55 686 |
| Impôts sur le résultat | | 15 449 | 4 507 | 13 010 |
| Résultat net | | | | |
| | | 48 456 \$ | 18 383 \$ | 42 676 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes | | 4 272 | 4 270 | 2 398 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires | | | | |
| | | 44 184 \$ | 14 113 \$ | 40 278 \$ |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) | | | | |
| de base | | 33 876 | 31 553 | 29 623 |
| dilué | | 33 876 | 31 553 | 29 624 |
| Résultat par action | | | | |
| de base | | 1,30 \$ | 0,45 \$ | 1,36 \$ |
| dilué | | 1,30 \$ | 0,45 \$ | 1,36 \$ |
| Dividendes déclarés par action | | | | |
| Actions ordinaires | | 0,61 \$ | 0,60 \$ | 0,58 \$ |
| Actions privilégiées - série 11 | | 0,25 \$ | 0,25 \$ | 0,25 \$ |
| Actions privilégiées - série 13 | | 0,27 \$ | 0,27 \$ | 0,27 \$ |
| Actions privilégiées - série 15 | | 0,37 \$ | 0,37 \$ | s. o. |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|---|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Résultat net | 48 456 \$ | 18 383 \$ | 42 676 \$ |
| Autres éléments du résultat global, nets d'impôts | | | |
| Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat | | | |
| Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | 2 333 | 4 113 | (9 527) |
| Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | (3 152) | (996) | 2 246 |
| Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | (4 096) | (317) | 7 887 |
| | (4 915) | 2 800 | 606 |
| Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat | | | |
| Réévaluation des gains (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel | 8 575 | (2 161) | (18 471) |
| Résultat global | 52 116 \$ | 19 022 \$ | 24 811 \$ |

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT — AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|---|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Charge (recouvrement) d'impôt lié à : | | | |
| Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | 984 \$ | 1 412 \$ | (3 398) \$ |
| Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | (1 155) | (167) | 837 |
| Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | (1 477) | (115) | 2 870 |
| Réévaluation des gains (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel | 3 133 | (707) | (6 775) |
| | 1 485 \$ | 423 \$ | (6 466) \$ |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2017 | | | | | | | |
|--|---|-----------------------------------|--------------------------------|--|---|--|----------------------------------|--------------|
| | ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7) | ACTIONS ORDINAIRES (note 7) | RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS | CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | | RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS | TOTAL DES CAPITAUX PROPRES | |
| | | | | VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE | COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE | | | TOTAL |
| Solde au 31 octobre 2016 | 341 600 \$ | 696 493 \$ | 924 861 \$ | 203 \$ | 11 670 \$ | 11 873 \$ | — \$ | 1 974 827 \$ |
| Résultat net | | | 48 456 | | | | | 48 456 |
| Autres éléments du résultat global (nets d'impôts) | | | | | | | | |
| Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | | | | 2 333 | | 2 333 | | 2 333 |
| Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | | | | (3 152) | | (3 152) | | (3 152) |
| Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | | | | | (4 096) | (4 096) | | (4 096) |
| Réévaluation des gains (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel | | | 8 575 | | | | | 8 575 |
| Résultat global | | | 57 031 | (819) | (4 096) | (4 915) | | 52 116 |
| Émission d'actions | | 5 769 | | | | | | 5 769 |
| Dividendes | | | | | | | | |
| Actions privilégiées, y compris les impôts connexes | | | (4 272) | | | | | (4 272) |
| Actions ordinaires | | | (20 646) | | | | | (20 646) |
| Solde au 31 janvier 2017 | 341 600 \$ | 702 262 \$ | 956 974 \$ | (616) \$ | 7 574 \$ | 6 958 \$ | — \$ | 2 007 794 \$ |

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2016 | | | | | | | |
|--|---|-----------------------------------|--------------------------------|--|---|--|----------------------------------|--------------|
| | ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7) | ACTIONS ORDINAIRES (note 7) | RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS | CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | | RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS | TOTAL DES CAPITAUX PROPRES | |
| | | | | VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE | COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE | | | TOTAL |
| Solde au 31 octobre 2015 | 219 633 \$ | 466 336 \$ | 886 656 \$ | (11 391) \$ | 25 757 \$ | 14 366 \$ | 36 \$ | 1 587 027 \$ |
| Résultat net | | | 42 676 | | | | | 42 676 |
| Autres éléments du résultat global (nets d'impôts) | | | | | | | | |
| Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | | | | (9 527) | | (9 527) | | (9 527) |
| Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | | | | 2 246 | | 2 246 | | 2 246 |
| Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | | | | | 7 887 | 7 887 | | 7 887 |
| Réévaluation des gains (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel | | | (18 471) | | | | | (18 471) |
| Résultat global | | | 24 205 | (7 281) | 7 887 | 606 | | 24 811 |
| Émission d'actions | | 65 907 | | | | | (36) | 65 871 |
| Dividendes | | | | | | | | |
| Actions privilégiées, y compris les impôts connexes | | | (2 398) | | | | | (2 398) |
| Actions ordinaires | | | (17 552) | | | | | (17 552) |
| Solde au 31 janvier 2016 | 219 633 \$ | 532 243 \$ | 890 911 \$ | (18 672) \$ | 33 644 \$ | 14 972 \$ | — \$ | 1 657 759 \$ |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|--|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | |
| Résultat net | 48 456 \$ | 18 383 \$ | 42 676 \$ |
| Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation : | | | |
| Provisions pour pertes sur créances | 9 000 | 10 300 | 9 100 |
| (Profit net) perte nette sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente | (4 306) | (1 192) | 2 490 |
| Impôt différé | 1 939 | (6 073) | 499 |
| Dépréciation du goodwill, de logiciels et autres immobilisations incorporelles, et d'immobilisations corporelles | — | 22 113 | — |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 2 090 | 2 316 | 2 572 |
| Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles | 6 257 | 7 736 | 7 069 |
| Variation des actifs et des passifs d'exploitation : | | | |
| Prêts | (366 909) | (422 795) | (610 961) |
| Variation des acceptations | (92 792) | 156 168 | (81 373) |
| Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net | (172 458) | 98 623 | (422 935) |
| Valeurs acquises en vertu de conventions de revente | 33 921 | (591 860) | 33 985 |
| Intérêts courus à recevoir | 197 | (7 452) | 878 |
| Actifs dérivés | 65 310 | 14 192 | (72 204) |
| Dépôts | (874 500) | 669 906 | 176 378 |
| Engagements au titre des valeurs vendues à découvert | (9 521) | 444 783 | (95 093) |
| Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat | 1 171 338 | (123 457) | 316 582 |
| Intérêts courus à payer | (18 228) | 40 933 | (19 158) |
| Passifs dérivés | (16 502) | 20 627 | 52 275 |
| Variation de la dette liée aux activités de titrisation | 34 260 | 1 195 079 | 429 142 |
| Autres, montant net | 13 482 | (8 713) | 270 083 |
| | (168 966) | 1 539 617 | 42 005 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | |
| Rachat de dette subordonnée | — | — | (250 000) |
| Produit net de l'émission d'actions privilégiées | — | 1 106 | — |
| Produit net de l'émission d'actions ordinaires | 2 | 151 061 | 64 645 |
| Dividendes | (19 648) | (4 097) | (17 299) |
| | (19 646) | 148 070 | (202 654) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | |
| Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente | | | |
| Acquisitions | (708 147) | (945 457) | (350 018) |
| Produit à la vente et à l'échéance | 804 437 | 515 288 | 483 286 |
| Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance | | | |
| Acquisitions | (207 634) | (227 023) | (235) |
| Produit à l'échéance | 379 893 | 1 620 | 62 383 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels | (11 000) | (19 341) | (3 211) |
| Trésorerie versée pour les regroupements d'entreprises | — | (996 500) | — |
| Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques | (66 094) | (10 691) | (30 681) |
| | 191 455 | (1 682 104) | 161 524 |
| Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 2 843 | 5 583 | 875 |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période | 123 716 | 118 133 | 109 055 |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période | 126 559 \$ | 123 716 \$ | 109 930 \$ |
| Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation : | | | |
| Intérêts versés au cours de la période | 172 177 \$ | 104 909 \$ | 162 460 \$ |
| Intérêts reçus au cours de la période | 304 724 \$ | 285 355 \$ | 296 024 \$ |
| Dividendes reçus au cours de la période | 2 050 \$ | 2 576 \$ | 3 206 \$ |
| Impôts sur le résultat payés au cours de la période | 28 891 \$ | 8 758 \$ | 11 163 \$ |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la Loi sur les banques (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 31 janvier 2017 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 28 février 2017.

2. NORMES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la Loi sur les banques qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction des jugements complexes ayant une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, du résultat net et d'autres informations connexes. La direction a mis en place des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur.

IFRS 9: *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a émis la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 contient des exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers, ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. La norme contient également certaines modifications au modèle général de comptabilité de couverture. La version définitive remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. L'application anticipée de l'IFRS 9 est autorisée.

En janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé Adoption anticipée de la norme IFRS 9, *Instruments financiers* par les banques d'importance systémique intérieure (BISi) dans laquelle il précise qu'il s'attend à ce que les BISi adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Toutes les autres entités fédérales dont la date de clôture de l'exercice est le 31 octobre peuvent adopter l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, mais ne sont pas tenues de le faire. Puisque la Banque n'a pas été désignée comme étant une BISi, la Banque a décidé de ne pas adopter de façon anticipée l'IFRS 9.

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR (SUITE)

En décembre 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié la version définitive de son document intitulé *Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues*. Les recommandations établissent les attentes prudentielles en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues exigés par l'IFRS 9.

En juin 2016, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice IFRS 9, *Instruments financiers* et exigences en matière de divulgation financière, qui reflète les recommandations du CBCB susmentionnées et donne des instructions aux entités fédérales sur l'application de l'IFRS 9. La ligne directrice entrera en vigueur lorsque l'IFRS 9 s'appliquera à chaque entité fédérale.

Dépréciation

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui s'applique à tous les actifs financiers classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Il est prévu que l'incidence la plus importante se fera sentir sur les prêts et les créances au titre des contrats de location-financement. Le modèle s'appliquera également aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notamment, l'IFRS 9 exige des entités qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle un actif financier est initialement comptabilisé (prêts de premier stade) et qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'actif financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (prêts de deuxième stade). Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, les entités doivent comparer le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. À l'heure actuelle, selon le modèle des pertes subies de l'IAS 39, des provisions cumulatives sont constituées pour les prêts non douteux en cas de pertes subies, mais non encore décelées.

Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 exige également que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées pour les actifs financiers qui sont évalués comme étant dépréciés (prêts de troisième stade).

Classement et évaluation

Selon l'IFRS 9, tous les actifs financiers doivent être classés en trois catégories (au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention des actifs. Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception de l'évaluation des passifs financiers lorsque l'option de la juste valeur est choisie pour leur comptabilisation. L'IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 contient certaines modifications à la comptabilité de couverture qui visent à établir un meilleur lien entre la stratégie de gestion des risques d'une entité, la logique de la couverture et les incidences de la couverture sur les états financiers. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet de l'IFRS 9 et pourrait être publiée dans une norme distincte. Les exigences actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 peuvent continuer de s'appliquer jusqu'à ce que l'IASB finalise son projet de comptabilité de macro-couverture.

Transition

Les exigences de l'IFRS 9 relatives à la dépréciation ainsi qu'au classement et à l'évaluation seront appliquées de manière rétrospective en ajustant le bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2018. Le retraitement des données des périodes comparatives n'est pas requis. Les exigences relatives à la comptabilité de couverture, si cette dernière est adoptée, seront appliquées de manière prospective, sauf pour quelques rares exceptions. À l'heure actuelle, la Banque n'est pas en mesure de quantifier l'incidence financière potentielle de l'adoption de l'IFRS 9.

Pour coordonner et mettre en œuvre la conversion à l'IFRS 9, la Banque a mis sur pied une équipe de projet. Le plan de conversion de la Banque comprend les étapes suivantes : a) évaluation préliminaire; b) analyse détaillée; et c) mise en œuvre, avec des flux de travail portant sur chacune des trois sections obligatoires de l'IFRS 9 mentionnées ci-dessus. La Banque est en bonne voie de respecter les échéances du projet. L'étape évaluation préliminaire est achevée et l'étape analyse détaillée progresse.

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR (SUITE)

IFRS 15: *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. L'IFRS 15 s'applique à tous les contrats avec des clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation connexe sur la comptabilisation des produits, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme comprend également des exigences concernant la comptabilisation de certains frais liés à un contrat avec un client. En juillet 2015, l'IASB a décidé de reporter d'un an l'entrée en vigueur de l'IFRS 15. Par conséquent, les entités appliqueront l'IFRS 15 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16: *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat, c.-à-d. le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'IFRS 16 remplace l'ancienne norme relative aux contrats de location, l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes.

Pour les preneurs, la principale incidence des nouvelles exigences sera l'augmentation des actifs au titre de la location et des passifs financiers, étant donné que l'IFRS 16 élimine l'obligation de classer les contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement. Tous les contrats de location seront inscrits au bilan en comptabilisant la valeur actualisée des paiements au titre de la location et en la présentant soit dans les actifs au titre de la location (droits d'utilisation), soit dans les immobilisations corporelles. Si des paiements au titre de la location sont faits au fil du temps, l'entité comptabilise également un passif financier lié à son obligation d'effectuer des paiements au titre de la location futurs.

Pour les bailleurs, l'IFRS 16 reconduit pratiquement toutes les exigences comptables de l'IAS 17. Par conséquent, le bailleur continue de classer les contrats de location comme des contrats de location simple ou des contrats de location-financement et de comptabiliser différemment ces deux types de contrats.

L'IFRS 16 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque. L'adoption anticipée est autorisée pour les entités qui ont également adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

4. VALEURS MOBILIÈRES

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|--|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s | 4 306 \$ | 1 192 \$ | (2 490) \$ |
| Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat | — | (29) | (593) |
| | 4 306 \$ | 1 163 \$ | (3 083) \$ |

Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents cumulés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et surveille ces placements et l'évolution des marchés sur une base continue.

4. VALEURS MOBILIÈRES (SUITE)

AU 31 JANVIER 2017

| | COÛT AMORTI | PROFITS LATENTS | PERTES LATENTES | JUSTE VALEUR |
|---|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Valeurs mobilières émises ou garanties | | | | |
| par le Canada ⁽¹⁾ | 1 197 577 \$ | 428 \$ | 542 \$ | 1 197 463 \$ |
| par des provinces | 1 030 838 | 1 720 | 637 | 1 031 921 |
| par des municipalités | 152 261 | 66 | 839 | 151 488 |
| Autres titres d'emprunt | 112 589 | 2 317 | 444 | 114 462 |
| Titres adossés à des actifs | 7 168 | 64 | — | 7 232 |
| Actions privilégiées | 110 755 | 2 668 | 4 163 | 109 260 |
| Actions ordinaires et autres valeurs mobilières | 16 359 | 302 | 172 | 16 489 |
| | 2 627 547 \$ | 7 565 \$ | 6 797 \$ | 2 628 315 \$ |

AU 31 OCTOBRE 2016

| | COÛT AMORTI | PROFITS LATENTS | PERTES LATENTES | JUSTE VALEUR |
|---|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Valeurs mobilières émises ou garanties | | | | |
| par le Canada ⁽¹⁾ | 922 152 \$ | 1 232 \$ | 62 \$ | 923 322 \$ |
| par des provinces | 1 389 637 | 2 630 | 97 | 1 392 170 |
| par des municipalités | 59 220 | 96 | 37 | 59 279 |
| Autres titres d'emprunt | 163 023 | 4 683 | 236 | 167 470 |
| Titres adossés à des actifs | 8 165 | 77 | — | 8 242 |
| Actions privilégiées | 109 509 | 2 534 | 9 507 | 102 536 |
| Actions ordinaires et autres valeurs mobilières | 67 824 | 3 122 | 272 | 70 674 |
| | 2 719 530 \$ | 14 374 \$ | 10 211 \$ | 2 723 693 \$ |

AU 31 JANVIER 2016

| | COÛT AMORTI | PROFITS LATENTS | PERTES LATENTES | JUSTE VALEUR |
|---|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Valeurs mobilières émises ou garanties | | | | |
| par le Canada ⁽¹⁾ | 759 848 \$ | 380 \$ | 40 \$ | 760 188 \$ |
| par des provinces | 1 069 974 | 2 421 | 1 072 | 1 071 323 |
| Autres titres d'emprunt | 147 673 | 3 847 | 214 | 151 306 |
| Titres adossés à des actifs | 32 503 | 596 | — | 33 099 |
| Actions privilégiées | 115 593 | 30 | 23 237 | 92 386 |
| Actions ordinaires et autres valeurs mobilières | 117 282 | 1 065 | 3 488 | 114 859 |
| | 2 242 873 \$ | 8 339 \$ | 28 051 \$ | 2 223 161 \$ |

(1) Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

5. PRÊTS

Provisions cumulatives pour pertes sur créances

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2017

| | SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE | PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES | RADIATIONS | RECOUVREMENTS | INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX | SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE |
|---|------------------------------|-------------------------------------|------------|---------------|---------------------------------------|------------------------------|
| Personnels | 36 452 \$ | 8 574 \$ | (8 366) \$ | 1 623 \$ | (169) \$ | 38 114 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 11 018 | 906 | (413) | (38) | (329) | 11 144 |
| Hypothécaires commerciaux | 23 031 | (3 051) | (102) | (7) | (128) | 19 743 |
| Commerciaux et autres ⁽¹⁾ | 40 063 | 2 571 | (916) | — | (166) | 41 552 |
| Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances | 110 564 \$ | 9 000 \$ | (9 797) \$ | 1 578 \$ | (792) \$ | 110 553 \$ |
| Provisions cumulatives individuelles | 19 208 \$ | 2 767 \$ | (938) \$ | (7) \$ | (92) \$ | 20 938 \$ |
| Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux | 15 977 | 9 226 | (8 859) | 1 585 | (700) | 17 229 |
| Provisions cumulatives collectives pour autres prêts | 69 824 | (1 744) | — | — | — | 68 080 |
| Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts | 105 009 | 10 249 | (9 797) | 1 578 | (792) | 106 247 |
| Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ⁽²⁾ | 5 555 | (1 249) | — | — | — | 4 306 |
| Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances | 110 564 \$ | 9 000 \$ | (9 797) \$ | 1 578 \$ | (792) \$ | 110 553 \$ |

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2016

| | SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE | PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES | RADIATIONS | RECOUVREMENTS | INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX | SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE |
|---|------------------------------|-------------------------------------|-------------|---------------|---------------------------------------|------------------------------|
| Personnels | 41 466 \$ | 9 077 \$ | (9 481) \$ | 1 878 \$ | (170) \$ | 42 770 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 11 995 | 2 152 | (516) | (87) | (373) | 13 171 |
| Hypothécaires commerciaux | 25 077 | (3 186) | (11) | 21 | (323) | 21 578 |
| Commerciaux et autres ⁽¹⁾ | 37 732 | 1 057 | (347) | 8 | (154) | 38 296 |
| Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts | 116 270 \$ | 9 100 \$ | (10 355) \$ | 1 820 \$ | (1 020) \$ | 115 815 \$ |
| Provisions cumulatives individuelles | 23 690 \$ | (3 475) \$ | (358) \$ | 29 \$ | (402) \$ | 19 484 \$ |
| Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux | 18 676 | 11 676 | (9 997) | 1 791 | (618) | 21 528 |
| Provisions cumulatives collectives pour autres prêts | 68 787 | 366 | — | — | — | 69 153 |
| Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts | 111 153 \$ | 8 567 \$ | (10 355) \$ | 1 820 \$ | (1 020) \$ | 110 165 \$ |
| Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ⁽²⁾ | 5 117 | 533 | — | — | — | 5 650 |
| Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances | 116 270 \$ | 9 100 \$ | (10 355) \$ | 1 820 \$ | (1 020) \$ | 115 815 \$ |

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

(2) Les provisions cumulatives pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, sont comptabilisées dans les autres passifs.

5. PRÊTS (SUITE)

Prêts douteux

AU 31 JANVIER 2017

| | MONTANT BRUT | PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES | PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX | MONTANT NET |
|--------------------------------------|-------------------|--------------------------------------|---|------------------|
| Personnels | 19 430 \$ | — \$ | 11 834 \$ | 7 596 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 29 948 | — | 3 396 | 26 552 |
| Hypothécaires commerciaux | 16 991 | 4 037 | 458 | 12 496 |
| Commerciaux et autres ⁽¹⁾ | 67 014 | 16 901 | 1 541 | 48 572 |
| | 133 383 \$ | 20 938 \$ | 17 229 \$ | 95 216 \$ |

AU 31 OCTOBRE 2016

| | MONTANT BRUT | PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES | PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX | MONTANT NET |
|--------------------------------------|-------------------|--------------------------------------|---|------------------|
| Personnels | 18 018 \$ | — \$ | 10 156 \$ | 7 862 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 31 549 | — | 3 355 | 28 194 |
| Hypothécaires commerciaux | 18 584 | 4 855 | 507 | 13 222 |
| Commerciaux et autres ⁽¹⁾ | 64 104 | 14 353 | 1 959 | 47 792 |
| | 132 255 \$ | 19 208 \$ | 15 977 \$ | 97 070 \$ |

AU 31 JANVIER 2016

| | MONTANT BRUT | PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES | PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX | MONTANT NET |
|--------------------------------------|-------------------|--------------------------------------|---|------------------|
| Personnels | 17 234 \$ | — \$ | 11 572 \$ | 5 662 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 33 476 | — | 5 614 | 27 862 |
| Hypothécaires commerciaux | 27 896 | 6 964 | 353 | 20 579 |
| Commerciaux et autres ⁽¹⁾ | 28 136 | 12 520 | 3 989 | 11 627 |
| | 106 742 \$ | 19 484 \$ | 21 528 \$ | 65 730 \$ |

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

AU 31 JANVIER 2017

| | DE 1 JOUR À 31 JOURS | DE 32 JOURS À 90 JOURS | PLUS DE 90 JOURS | TOTAL |
|----------------------------|----------------------|------------------------|------------------|-------------------|
| Personnels | 90 077 \$ | 34 994 \$ | 8 061 \$ | 133 132 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 255 813 | 49 771 | 21 969 | 327 553 |
| | 345 890 \$ | 84 765 \$ | 30 030 \$ | 460 685 \$ |

AU 31 OCTOBRE 2016

| | DE 1 JOUR À 31 JOURS | DE 32 JOURS À 90 JOURS | PLUS DE 90 JOURS | TOTAL |
|----------------------------|----------------------|------------------------|------------------|-------------------|
| Personnels | 88 434 \$ | 28 260 \$ | 6 815 \$ | 123 509 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 246 394 | 34 950 | 24 328 | 305 672 |
| | 334 828 \$ | 63 210 \$ | 31 143 \$ | 429 181 \$ |

5. PRÊTS (SUITE)

AU 31 JANVIER 2016

| | DE 1 JOUR À 31 JOURS | DE 32 JOURS À 90 JOURS | PLUS DE 90 JOURS | TOTAL |
|----------------------------|-------------------------|---------------------------|---------------------|------------|
| Personnels | 99 985 \$ | 34 441 \$ | 10 030 \$ | 144 456 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 273 990 | 39 432 | 26 716 | 340 138 |
| | 373 975 \$ | 73 873 \$ | 36 746 \$ | 484 594 \$ |

Créances au titre des contrats de location-financement

Le poste Prêts commerciaux et autres comprend un investissement net dans les contrats de location de 709,4 millions \$ au 31 janvier 2017 (728,4 millions \$ au 31 octobre 2016) et 84,8 millions \$ au 31 janvier 2016.

6. TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| Prêts hypothécaires résidentiels | 6 541 355 \$ | 6 222 374 \$ | 5 189 654 \$ |
| Prêts commerciaux et autres ⁽¹⁾ | 374 617 | 419 743 | — |
| Actifs de remplacement | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques | 2 760 | 10 691 | 2 951 |
| Valeurs acquises en vertu de conventions de revente | 45 | 6 507 | 263 904 |
| Autres valeurs mobilières | 330 176 | 502 231 | 331 074 |
| Dette liée aux activités de titrisation | (7 278 714) \$ | (7 244 454) \$ | (5 922 744) \$ |

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|---|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement | 635 390 \$ | 961 547 \$ | 903 096 \$ |
| Valeur comptable des créances au titre des contrats de location-financement transférées au cours du trimestre et liées au nouveau financement | — \$ | 434 175 \$ | — \$ |
| Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement | 155 560 \$ | 154 447 \$ | 111 071 \$ |

7. CAPITAL-ACTIONS

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | |
|--|------------------------------|-------------------|----------------------|------------|
| | 31 JANVIER 2017 | | 31 JANVIER 2016 | |
| | NOMBRE D' ACTIONS | MONTANT | NOMBRE D' ACTIONS | MONTANT |
| Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif | | | | |
| Série 11 | | | | |
| En circulation au début et à la fin de la période | 4 000 000 | 97 562 \$ | 4 000 000 | 97 562 \$ |
| Série 13 | | | | |
| En circulation au début et à la fin de la période | 5 000 000 | 122 071 \$ | 5 000 000 | 122 071 \$ |
| Série 15 | | | | |
| En circulation au début de la période | 5 000 000 | 121 967 \$ | s. o. | s. o. |
| | 14 000 000 | 341 600 \$ | 9 000 000 | 219 633 \$ |

Au 31 janvier 2017, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 12, série 14 et série 16 n'était en circulation (aucune action privilégiée, série 12 et série 14 en circulation au 31 janvier 2016).

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | |
|--|------------------------------|-------------------|----------------------|------------|
| | 31 JANVIER 2017 | | 31 JANVIER 2016 | |
| | NOMBRE D' ACTIONS | MONTANT | NOMBRE D' ACTIONS | MONTANT |
| Actions ordinaires | | | | |
| En circulation au début de la période | 33 842 170 | 696 493 \$ | 28 956 619 | 466 336 \$ |
| Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires | — | — | 1 297 200 | 67 454 |
| Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés | — | — | 8 000 | 273 |
| Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions | 99 184 | 5 785 | 57 450 | 2 596 |
| Frais d'émission nets | s. o. | (16) | s. o. | (4 416) |
| | 33 941 354 | 702 262 \$ | 30 319 269 | 532 243 \$ |

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 6 décembre 2016, les dividendes déclarés seraient réinvestis en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %.

Dividendes déclarés

Le 21 février 2017, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 mars 2017.

Le 28 février 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,61 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2017 aux actionnaires inscrits en date du 3 avril 2017.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 5,75 %, 7,25 % et 9,25 % pour 2017. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de la réserve de conservation des fonds propres et de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base

7. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

« transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

De plus, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôts maintiennent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors-bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de trois mois close le 31 janvier 2017. Les fonds propres réglementaires sur la base « tout compris » sont présentés ci-après.

| | AU 31 JANVIER 2017 | AU 31 OCTOBRE 2016 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Actions ordinaires | 702 262 \$ | 696 493 \$ |
| Résultats non distribués | 956 974 | 924 861 |
| Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie | (616) | 203 |
| Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ⁽¹⁾ | (184 776) | (182 181) |
| Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 1 473 844 | 1 439 376 |
| Actions privilégiées non admissibles ⁽²⁾ | 97 562 | 97 562 |
| Actions privilégiées admissibles | 244 038 | 244 038 |
| Fonds propres additionnels de catégorie 1 | 341 600 | 341 600 |
| Fonds propres de catégorie 1 | 1 815 444 | 1 780 976 |
| Dette subordonnée | 199 864 | 199 824 |
| Provisions cumulatives collectives | 72 385 | 75 380 |
| Fonds propres de catégorie 2 | 272 171 | 275 204 |
| Total des fonds propres | 2 087 615 \$ | 2 056 180 \$ |

[1] Principalement composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

[2] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 et de série 10 rachetées par la suite par la Banque.

8. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2017, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 143 218 unités d'actions de performance évaluées à 53,91 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2019 et si certains objectifs financiers sont atteints.

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2017, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,5 millions \$ ont été converties en 46 079 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 44 697 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 53,91 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2019.

Au cours du premier trimestre 2017, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,1 million \$ ont été converties en 39 564 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution.

8. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (SUITE)

Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|---|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie | 9 990 \$ | 2 152 \$ | (2 736) \$ |
| Incidence des couvertures | (8 062) | (1 426) | 4 468 |
| | 1 928 \$ | 726 \$ | 1 732 \$ |

Afin de réduire la variabilité de la charge des régimes de rémunération fondée sur des actions, la Banque conclut des swaps de rendement total avec des tiers dont la valeur est liée au cours de l'action de la Banque. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement la charge liée au régime de paiement fondé sur des actions relative aux variations du cours de l'action de la période au cours de laquelle les swaps sont en vigueur.

La valeur comptable du passif lié aux régimes dont le paiement est réglé en trésorerie était de 40,6 millions \$ au 31 janvier 2017 (\$39,5 millions \$ au 31 octobre 2016 et 35,9 millions \$ au 31 janvier 2016). La valeur intrinsèque du total du passif lié aux droits et unités acquis entièrement s'est établie à 25,0 millions \$ au 31 janvier 2017 (18,9 millions \$ au 31 octobre 2016 et 19,2 millions \$ au 31 janvier 2016).

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|--|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Régimes de retraite à prestations définies | 4 798 \$ | 4 173 \$ | 3 710 \$ |
| Régimes de retraite à cotisations définies | 1 873 | 1 735 | 1 637 |
| Autres régimes | 219 | 552 | 250 |
| | 6 890 \$ | 6 460 \$ | 5 597 \$ |

10. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 22 des états financiers consolidés annuels audités de 2016. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 234,0 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 janvier 2017. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

11. PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures (réclamations, actions) de nature judiciaire et réglementaire concernant notamment des actions collectives, des portefeuilles de prêts, la gestion de portefeuilles par des fiduciaires et des contre-demands par suite d'actions en recouvrement. Lorsque les critères applicables sont respectés, la direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

12. CHARGES DE DÉPRÉCIATION ET DE RESTRUCTURATION

Le tableau qui suit présente des renseignements additionnels sur le poste Charges de dépréciation et de restructuration.

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | |
|--|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 JANVIER 2017 | 31 OCTOBRE 2016 | 31 JANVIER 2016 |
| Dépréciation du goodwill, des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles | — \$ | 22 113 \$ | — \$ |
| Provisions liées aux contrats de location | — | 11 858 | — |
| Indemnités de départ | — | 4 373 | — |
| Autres charges de restructuration | 945 | — | — |
| | 945 \$ | 38 344 \$ | — \$ |

Dépréciation

Au cours du quatrième trimestre du 2016, l'annonce faite par la Banque de son intention de restructurer ses activités de détail et de fusionner 50 succursales au cours des 18 prochains mois a été considérée comme étant un indicateur de dépréciation des logiciels, autres immobilisations incorporelles et immobilisation corporelles liés à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) de détail. Par conséquent, la valeur comptable de ces actifs a été soumise à un test de dépréciation au niveau de l'UGT de détail, car ils ne génèrent pas d'entrées de trésorerie en grande partie indépendantes de celles d'autres actifs ou groupes d'actifs.

D'après les prévisions, la direction a déterminé que la valeur comptable de l'UGT de détail excédait sa valeur recouvrable estimée. Par conséquent, des charges de dépréciation de 22,1 millions \$ ont été comptabilisées au quatrième trimestre 2016 au poste Charges de dépréciation et de restructuration. Ces charges comprennent les montants suivants : 16,7 millions \$ au titre de la dépréciation des logiciels et 5,4 millions \$ au titre de la dépréciation des immobilisations corporelles.

Charges de restructuration

En septembre 2016, la Banque a annoncé son intention de fusionner 50 de ses succursales au cours des 18 prochains mois. Cette décision découlait de l'analyse stratégique commencée en 2015, ainsi que de l'évolution récente de la conjoncture économique. Dans le cadre de la restructuration prévue, des provisions liées à des contrats de location de 11,9 millions \$ et des indemnités de départ de 4,4 millions \$ ont été comptabilisées au poste Charges de dépréciation et de restructuration au quatrième trimestre 2016. De plus, d'autres charges de restructuration de 0,9 million \$, comprenant les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des activités de détail de la Banque et aux fusions de succursales prévues et annoncées précédemment, ont été comptabilisées au premier trimestre 2017.

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour charges de restructuration, qui est incluse au poste Autres passifs dans le bilan consolidé.

| | POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2017 |
|--|---|
| Solde au début de la période | 16 231 \$ |
| Charges de restructuration | 945 |
| Paiements effectués au cours de la période | (1 981) |
| Solde à la fin de la période | 15 195 \$ |

13. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Acquisition de CIT Canada

Le 29 juin 2016, la Banque et CIT Group Inc. (CIT), une société américaine, ont conclu une entente définitive en vertu de laquelle la Banque a convenu d'acquérir les activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT (CIT Canada). La transaction a été conclue le 1^{er} octobre 2016. Le prix d'achat provisoire, fondé sur la valeur comptable nette de CIT Canada à la date de clôture, est estimé à l'heure actuelle à 985,4 millions \$ et demeure assujéti à des ajustements postclôture. La Banque a fait l'acquisition de CIT Canada pour accroître la proportion des prêts aux entreprises dans son portefeuille de prêts, pour renforcer sa position sur le marché du financement d'équipement et pour étendre sa présence sur le territoire canadien.

La juste valeur estimative provisoire des actifs acquis et des passifs pris en charge au 1^{er} octobre 2016 était comme suit. La répartition du prix d'achat de CIT Canada pourrait être ajustée une fois que la Banque aura terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

| | CIT Canada |
|--|---------------------|
| Actif | |
| Prêts ⁽¹⁾ | 922 454 \$ |
| Dérivés | 5 736 |
| Immobilisations corporelles | 351 |
| Logiciels et autres immobilisations incorporelles | 9 765 |
| Goodwill | 20 959 |
| Actif d'impôt différé et autres | 59 016 |
| | 1 018 281 \$ |
| Passif | |
| Passif d'impôt différé et autres | 32 914 \$ |
| Total des actifs nets identifiables acquis | 985 367 \$ |
| Trésorerie versée | 996 500 \$ |
| Solde à recevoir estimatif – selon l'évaluation préliminaire | 11 133 |
| Total estimatif de la contrepartie d'acquisition | 985 367 \$ |

[1] Le montant brut des prêts et créances au titre des contrats de location-financement acquis était de 906,2 millions \$.

Le goodwill comptabilisé découle des synergies et autres avantages qui devraient être générés par le regroupement des actifs et des activités de CIT Canada et de ceux de la Banque. Le goodwill lié à cette transaction a été alloué à l'UGT Services aux entreprises. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Au quatrième trimestre 2016 et au premier trimestre 2017, la Banque a engagé des frais d'acquisition ainsi que des salaires, des honoraires professionnels et d'autres frais liés à l'intégration des activités de CIT Canada. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises.

Acquisition de la Compagnie de Fiducie AGF

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Le 1^{er} août 2012, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF) auprès de la Société de Gestion AGF Limitée. La répartition du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La tranche non amortie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis totalisant 7,1 millions \$ au 31 janvier 2017 est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis. La charge d'amortissement était de 1,0 million \$ pour le premier trimestre 2017 (1,2 million \$ pour le quatrième trimestre 2016 et \$1,4 million pour le premier trimestre 2016).

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500
www.banquelaurentienne.ca

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244
ombudsman@banquelaurentienne.ca

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Tél. : 514 982-7888
ou 1 800 564-6253

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif en téléphonant au 514 284-4500, poste 7545.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs en téléphonant au 514 284-4500, poste 4926.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction en téléphonant au 514 284-4500, poste 4695.

Médias sociaux



Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts et registraire de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 800 564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

| Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto. | CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER | DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES* | DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES* |
|---|----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Actions ordinaires | 51925D 10 6 LB | Premier jour ouvrable de : | |
| | | janvier | 1 ^{er} février |
| | | avril | 1 ^{er} mai |
| | | juillet | 1 ^{er} août |
| | | octobre | 1 ^{er} novembre |
| Actions privilégiées | | | |
| Série 11 | 51925D 84 1 LB.PR.F | ** | 15 mars |
| Série 13 | 51925D 82 5 LB.PR.H | ** | 15 juin |
| Série 15 | 51925D 79 1 LB.PR.J | ** | 15 septembre |
| | | | 15 décembre |

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date [qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes] pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.